

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	49 (1959)
<b>Artikel:</b>	Une ancienne coutume du Premier Mai en Anniviers
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005561">https://doi.org/10.5169/seals-1005561</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

reine sur la route. Elle était assez rare. Aussi allait-on à pied. Mais jamais, au grand jamais, on ne se fût avisé de faire ce qui équivaut à l'auto-stop moderne, c'est-à-dire de demander à monter en voiture. Si l'on savait que tel ou tel allait à Bulle ou à Fribourg, on se rendait la veille chez lui, pour lui demander s'il avait de la place pour vous. Il répondait affirmativement ... ou négativement, car d'autres vous avaient parfois précédé.

Si l'on n'avait pas trouvé de place, on partait à pied, en se recommandant dans son âme à quelque saint du paradis, pour qu'il donne à un voiturier rencontré en route, la charitable idée de vous faire monter. Ce qui arrivait facilement, si tant est qu'on en rencontrât un! Profiter ainsi d'une voiture s'appelait *ritâ*<sup>1</sup>. Il va sans dire que jamais votre voiturier n'aurait accepté quelque chose pour ce service. Si l'on était un homme, on lui payait un verre à destination, si l'on était une femme, on le remerciait chaleureusement de sa gentillesse. Mais une dame ou demoiselle n'aurait jamais accepté de monter sur la voiture de tel voiturier dont la réputation eût été louche. A moins d'être de la même farine, évidemment.

## Une ancienne coutume du Premier Mai en Anniviers

Souvenirs reueillis par *A. T.*

Il y a un peu plus de cent ans, les villages de l'ancienne paroisse de Vissoie célébraient encore le Premier Mai.

C'était une fête mi-religieuse mi-profane qui marquait chaque année le retour du printemps.

Un cortège partait d'Ayer sur Mission, tandis qu'un autre, de St- Jean ou de Vissoie, allait à sa rencontre.

Le premier était précédé d'un jeune homme vêtu d'une tunique jaune et monté sur un cheval couvert d'étoffes de soie et de fleurs.

C'était le «Grand Dieu». Deux hérauts, dits «parlementaires», l'accompagnaient tandis que suivait une longue théorie de jeunes filles aux costumes multicolores.

Au milieu de ce cortège s'avancait «Marie», vêtue d'un manteau bleu. Ainsi la Sainte Vierge prenait part à la fête, à la suite du «Grand Dieu», appelé aussi «Sauveur».

Une foule de jeunes gens fermaient la marche.

Tout ce monde s'ébranlait au rythme d'un chant de mai en sept couplets, dont voici le début:

<sup>1</sup> Du suisse alémanique *ritten* «aller en voiture»; voir Schweiz. Idiotikon, VI, 1664.

«En premier jour de mai  
faisons notre tournée  
dans le jardin en fleurs  
qu'on nomme la vallée  
en chantant le Sauveur.»

Le cortège qui montait à la rencontre du premier se présentait sans apparat. Il apportait des «brantes» de crème fraîche, des paniers de merveilles et des «barraux» de vin.

Après un copieux déjeuner sur l'herbe, près du pont de Mission, les deux groupes prenaient le chemin de St-Jean en chantant quelques strophes à la gloire du printemps:

«Venez toutes les fleurs  
de couleurs,  
Venez vous marjolaine  
et brunelings gentils.  
Thym, violette et silène  
je vous appelle aussi.»

Au village de St-Jean, les parlementaires présentaient à la population le «Grand Dieu» et «Marie». L'un invitait l'assistance à célébrer le retour de la saison nouvelle, à demander au ciel d'abondantes récoltes. L'autre enchaînait, priant la foule de se montrer généreuse à la quête.

C'est «Marie» elle-même qui recevait les dons. Chacun devait enfoncer une pièce d'argent dans la pomme qu'elle portait sur un coussin de velours.

Le même cérémonial se répétait à Mayoux, Pinsec et Vissoie. C'est dans ce dernier village que se terminait la fête, à la tombée de la nuit. Les figurants du cortège se répartissaient le produit des quêtes, tandis que les «parlementaires» y allaient encore chacun d'une variation sur le thème initial: il fallait espérer que le Ciel, dignement célébré par des chants et des libations, saurait se montrer généreux à son tour.

Les différents groupes remontaient dans leurs villages, où l'on dansait jusqu'au matin aux sons des fifres.

Tel était le Premier Mai anniviard en 1850 – année ultime de son existence –, selon le récit que nous en a fait un témoin, M<sup>me</sup> Euphémie Abbé, décédée à Vissoie dans sa centième année en 1933.

### Achat de maison

*Voici deux versions d'une croyance qui a cours, de notre temps encore, dans un village de la Gruyère et en Valais romand.*

Réd.

A La Roche (Fribourg), autrefois, quand on achetait une maison, on donnait pour une messe, et l'on mettait la condition: *l'atsato frantsa dè to =*